

Communiqué de presse

Saint-Denis, jeudi 16 octobre 2025

Le groupe Randstad réaffirme son engagement en faveur de l'inclusion des personnes LGBT+ en entreprise

En signant de nouveau la Charte d'Engagement LGBT+ de L'Autre Cercle, le groupe Randstad France confirme sa détermination à promouvoir un environnement de travail inclusif.

- Le groupe Randstad France est signataire de la Charte d'Engagement LGBT+ de L'Autre Cercle depuis 2013.
- Sander van 't Noordende, CEO de Randstad NV, Benoit Labrousse, Président du Groupe en France et Youssef El Ayachi, CFO Europe de Randstad Digital, ont de nouveau signé cette charte, aux côtés de Catherine Tripon, porte parole, et Florian Baratte, Président de L'Autre Cercle.
- Le groupe confirme ainsi sa mobilisation constante au service de l'inclusion des personnes LGBT+ en entreprise.
- Randstad poursuit le déploiement de mesures concrètes en faveur de la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre.

Le groupe Randstad France a renouvelé sa signature de la Charte d'Engagement LGBT+ de L'Autre Cercle en présence de Sander van 't Noordende, CEO de Randstad NV, Benoit Labrousse, Président du Groupe en France et Youssef El Ayachi, CFO Europe de Randstad Digital. Signataire historique de cette charte depuis 2013, le groupe témoigne ainsi de plus d'une décennie d'engagement aux côtés de l'association et confirme sa détermination à lutter contre les discriminations. Cette démarche s'inscrit pleinement dans l'ambition du groupe : devenir l'entreprise de gestion des talents la plus équitable et la plus spécialisée au monde.

Des engagements forts au service d'un environnement de travail inclusif

Créée en 2012 à l'initiative de l'association L'Autre Cercle et du cabinet Accenture, la Charte d'Engagement LGBT+ guide les entreprises dans leur lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre. En renouvelant la signature de cette charte, le groupe Randstad France s'engage à poursuivre ses efforts et à en respecter les 4 axes fondamentaux :

- **Créer un environnement inclusif** pour les collaboratrices et collaborateurs LGBT+ en sensibilisant et en formant les équipes impliquées dans le recrutement et la gestion des carrières.
- **Veiller à une égalité de droit et de traitement** pour toutes et tous, en garantissant un accès équitable aux avantages sociaux (mutuelle, congés familiaux, etc.), quelle que soit son orientation sexuelle ou son identité de genre.
- **Soutenir les collaboratrices et collaborateurs** victimes de propos ou d'actes discriminatoires, en mettant en place des structures d'écoute et en sanctionnant les comportements répréhensibles.
- **Mesurer les avancées et partager les bonnes pratiques** pour faire progresser l'environnement professionnel, en communiquant sur les actions menées et les résultats obtenus.

Une politique d'inclusion active et concrète

Le groupe Randstad déploie un ensemble d'actions en faveur de la non discrimination des collaborateurs LGBT+ dans l'environnement de travail, parmi lesquelles :

- la mise en place d'un dispositif d'alerte et de signalement accessible à tous les salariés qui s'estiment victimes ou témoins de discrimination. Les saisines, réalisées via des formulaires dédiés, sont gérées en toute confidentialité par le comité éthique RH du groupe
- la formation de 100% des managers et des équipes RH aux enjeux de non-discrimination via des modules e-learning obligatoires et des formations spécifiques
- l'organisation d'un webinaire de sensibilisation sur le recrutement inclusif à destination de l'ensemble des collaborateurs
- la création d'un groupe de travail dédié à la thématique LGBT+. Composé d'une quinzaine de membres, ce groupe a déjà mené plusieurs projets concrets : conception et diffusion d'un livret LGBT+, mise en place d'un réseau de référents à l'écoute des collaborateurs, publication de témoignages vidéos encourageant chacun à être soi-même au travail, etc.

Par ailleurs, depuis 2020, 6 collaborateurs du groupe ont été désignés par L'Autre Cercle "rôles modèles LGBT+" et "rôles modèles alliés". Reconnus pour leur engagement en faveur de l'inclusion des personnes LGBT+ au travail, ces collaborateurs contribuent à créer un environnement professionnel plus sûr et respectueux. Ils inspirent leurs collègues par leur parcours et démontrent qu'il est possible de réussir tout en étant soi-même. Ces rôles modèles encouragent ainsi activement la diversité et l'égalité au sein des organisations.

*"En renouvelant notre engagement auprès de L'Autre Cercle, nous réaffirmons une conviction profonde : personne ne devrait avoir à dissimuler une partie de son identité au travail. Favoriser un environnement où chaque personne peut être pleinement elle-même est bien plus qu'un impératif éthique, c'est un levier stratégique essentiel. Nous avons besoin de tous les talents et de tous les points de vue pour encourager l'innovation et la réussite", déclare **Sander van 't Noordende, CEO de Randstad NV.***

*"L'inclusion de toutes les personnes au travail n'est pas qu'une question de principe, c'est aussi un puissant moteur pour attirer et retenir les meilleurs talents, notamment dans un contexte de pénurie de compétences. En signant de nouveau la Charte d'Engagement de L'Autre Cercle, le groupe Randstad confirme sa volonté d'offrir un environnement professionnel équitable pour tous", ajoute **Benoît Labrousse, Président du Groupe Randstad France.***

A propos de L'Autre Cercle :

Association créée en 1997, L'Autre Cercle est l'acteur français de référence pour l'inclusion des personnes LGBT+ au travail. Ses valeurs sont le respect, l'humanisme, l'indépendance, l'engagement et le pragmatisme. Elle œuvre pour un monde professionnel épanouissant, inclusif et respectueux des personnes dans toutes leurs diversités, quelle que soit leur orientation affective et sexuelle ou identité de genre. Outre sa vocation d'observatoire, ses missions sont d'accompagner les organisations et de promouvoir les bonnes pratiques. L'Autre Cercle fédère plus de 300 organisations publiques et privées adhérentes et/ou signataires de la Charte d'Engagement LGBT+ réunissant plus de 2,2 millions de salarié·es et agent·es.

Pour en savoir plus : autre Cercle.org

A propos du groupe Randstad en France

Fondé aux Pays-Bas en 1960, présent dans 39 pays, coté à la bourse d'Amsterdam, le Groupe Randstad est un leader mondial dans le secteur des ressources humaines qui a pour ambition d'être l'entreprise de gestion de talents la plus équitable et la plus spécialisée au monde. Partenaire des talents, le Groupe Randstad en France intervient à toutes les étapes de la vie professionnelle : recrutement, intégration, management, formation et mobilité. Dans un monde du travail en constante évolution, le groupe Randstad propose aux talents le soutien personnalisé qu'ils attendent et aux clients l'expertise et les compétences spécifiques dont leurs organisations ont besoin. Avec 12 000 collaborateurs (dont 7 100 CDI-Intérimaires) et un réseau national de 850 points de présence, le Groupe délègue en moyenne 75 000 salariés intérimaires chaque semaine et recrute près de 21 000 professionnels en CDI/CDD par an. Les filiales du groupe en France sont certifiées Top Employer. En 2024, le Groupe Randstad France a réalisé un chiffre d'affaires de 3,6 milliards d'euros.

En savoir plus : grouperandstad.fr

Contacts presse :

Groupe Randstad France

Direction de la Communication

Stéphy Déka : 06 58 70 91 25

Delphine Deleval-Elatri : 06 69 03 14 87

Agence Wellcom - Tél. 01 46 34 60 60

Annabel Fuder : annabel.fuder@wellcom.fr

Bastien Depond : bastien.depond@wellcom.fr

Anne Mauvieux : anne.mauvieux@wellcom.fr

Louna Benicourt : louna.benicourt@wellcom.fr